

**CONSEIL SCIENTIFIQUE DU SYNDICAT MIXTE
DU PARC NATUREL REGIONAL DES PYRENEES ARIEGEOISES
12 janvier 2016 – Montels**

Compte-rendu synthétique

Etaient présents :

Julien AIT EL MEKKI, Yannick BARASCUD, Bernard DEFAUT, Olivier GUILLAUME, Christian JUBERTHIE, Alain MANGIN, Jean MAURETTE, Nicolas DE MUNNIK.

Etaient excusés :

Robert BEGOUEN, Jean CLOTTE, Marc DECONCHAT, Francis DURANTON, Florence GUILLOT, Emmanuel MENONI, Jean-Paul METALIE, Philippe SAHUC, Thierry SARDIN.

Etaient absents :

Anne CALVET, Stéphane CAPRICE, Alain CHATELET, Laurence BARTHE, Claude BERDUCOU, Corinne EYCHENNE, Catherine JACQUART-MAISSANT, Gérard LARGIER, Laurent LARRIEU, Danièle MAGDA, Gilles POTTIER., Aurélien RIBES, Jean-Pierre SARTHOU, Michel SEBASTIEN.

Ordre du jour de la réunion du Conseil scientifique

- Préambule : présentation de Julien AIT EL MEKKI, chargé de mission du PNR qui remplace Sophie SEJALON auprès du Conseil scientifique ;
- Retour sur la consultation du Conseil scientifique concernant le projet de carrière de Sabarat ;
- Bilan des Rencontres scientifiques 2015 ;
- Présentation des résultats de l'inventaire des zones humides sur les secteurs de montagne du PNR ;
- Travail sur la prochaine lettre du Conseil scientifique ;
- Présentation des résultats du stage sur l'inventaire du patrimoine géologique du PNR.

Alain MANGIN nomme un secrétaire de séance : Nicolas DE MUNNIK.

**RETOUR SUR LA CONSULTATION DU CONSEIL SCIENTIFIQUE CONCERNANT LE
PROJET DE CARRIERE DE SABARAT**

Alain MANGIN rappelle que le Conseil scientifique a été consulté par les élus du SMPNR en juin 2015 concernant le projet d'extension de la carrière de Sabarat. Le Conseil scientifique a ainsi étudié le dossier au travers de la grille d'évaluation multicritères élaborée précédemment pour ce type d'exercice.

Julien AIT EL MEKKI explique que le Bureau du SMPNR s'est prononcé sur le projet à l'issue d'une procédure équivalente à celle mise en place pour rendre l'avis sur la carrière de Bédeilhac : les élus se sont rendus sur le site et ont rencontré les parties prenantes du projet. Le maire de Sabarat, notamment, a été entendu. Par ailleurs celui du Mas d'Azil, M. Berdou, est membre du Bureau du SMPNR.

Dans son avis, le SMPNR fait part de nombreuses réserves sur le dossier présenté par le porteur de projet : il existe des lacunes sur le volet naturaliste, paysager, sur la prise en compte des habitants les plus proches de la carrière. Il regrette aussi l'absence de proposition de mesures compensatoires.

Ainsi, l'avis du SMPNR est cohérent avec la note que lui avait transmise le Conseil scientifique, sur laquelle il s'est en partie appuyé.

Depuis le rendu de l'avis du Parc, les élus et l'équipe technique du SMPNR échangent avec le porteur de projet pour compléter le dossier. Une réunion est envisagée très prochainement pour tenter de définir des mesures compensatoires valables. Y seront conviés l'entreprise, l'Etat, les conservatoires d'espaces naturels de Midi-Pyrénées et de l'Ariège (ANA).

Alain MANGIN rappelle que ce nouveau projet met encore une fois en évidence les difficultés qui peuvent exister pour qu'un équilibre entre activités économiques primaires et préservation du patrimoine soit respecté. Il précise cependant que, même si l'emprise du projet semble très grande, les parties hautes de la carrière ne pourront pas être exploitées pour des raisons géologiques.

Nicolas DE MUNNIK rappelle que ce site est à la fois classé en Natura 2000 et bénéficie d'un APPB. Il indique également que des riverains n'étaient encore récemment pas au courant du projet. De plus, des structures professionnelles installées dans les environs (Xploria, Kokopelli...) s'inquiètent des futurs impacts de l'exploitation de la carrière. Des riverains ont demandé à avoir accès à la note du Conseil scientifique sur le projet. Alain MANGIN rappelle à ce sujet qu'il s'agissait d'une consultation de la part des élus du SMPNR et que ils sont seuls habilités à diffuser des documents vers l'extérieur.

Jean MAURETTE indique que, contrairement à ce qui a été dit, la carrière est bien visible depuis l'église de Sabarat.

Une discussion s'ensuit sur la pertinence du schéma départemental des carrières. Nicolas DE MUNNIK rappelle que celui-ci implique que toute nouvelle ressource extraite des carrières de roches massives doit entraîner la fermeture de gravières dans la plaine d'Ariège. Or, à ce jour, il semble que cela ne soit jamais évoqué. Alain MANGIN pose le problème d'une apparente contradiction entre les besoins de matériaux qui semblent exister localement et l'offre disponible sur le département. Il conclut en proposant que les membres du Conseil scientifique étudient ultérieurement plus en détail le schéma départemental des carrières pour éventuellement mettre à jour ses contradictions.

BILAN DES RENCONTRES SCIENTIFIQUES 2015

Alain MANGIN rappelle qu'en octobre dernier se sont tenues les 5^{èmes} Rencontres scientifiques du PNR des Pyrénées Ariégeoises, avec un colloque qui s'est déroulé à Saint-Girons le vendredi 9 octobre et des ateliers de terrains autour du château de Sainte-Catherine à Balagué le lendemain.

Comme lors des précédentes éditions, les participants étaient invités à répondre à un questionnaire de satisfaction à la fin de chacune des deux journées

Julien AIT EL MEKKI présente le résultat du dépouillement de ces questionnaires.

Au minimum 165 personnes ont participé au colloque et au moins 60 personnes étaient présentes aux ateliers de terrains. En tout, ce sont environ 225 personnes qui ont assisté à la manifestation (peu de participants au colloque étaient également présents le lendemain). On note donc une hausse de la fréquentation (180 participants avaient été dénombrés en 2013).

A la fin du colloque, 49 questionnaires ont été remis, soit 30 % du nombre de participants. Concernant leur origine géographique, on note une hausse sensible d'habitants du PNR (73% du total, soit 11 points de plus qu'en 2013). Par ailleurs, les habitants extérieurs à l'Ariège étaient également plus nombreux en proportion (16 % contre 4 % en 2013). Les habitants du PNR provenaient globalement des mêmes secteurs qu'en 2013 : Saint-Gironnais (21%), Séronais (11%), Castillonnais (16%). La moyenne d'âge du public était globalement plus avancée qu'en 2015. Il n'y avait ainsi aucun jeune de moins de 20 ans. En revanche, la parité femmes - hommes a été atteinte. Les catégories socio-professionnelles les plus représentées sont les retraités et les personnes sans emploi. On note une baisse des employés et des cadres. Les supports de promotion les plus efficaces ont été Pyrénées Partagées (programme d'animations du PNR) et les courriels, donc ceux produits par le Parc et son réseau, plus que ceux produits par la presse. La biodiversité, sujet des Rencontres 2015, le Parc en lui-même et son Conseil scientifique ont été les principaux facteurs de mobilisation du public. Les participants ont globalement

été satisfaits à très satisfaits du programme, de l'ambiance, de la qualité des interventions, de l'organisation générale de ce colloque. Les quelques insatisfactions concernent la date choisie, le retard pris dès le début de la journée. Plusieurs répondants au questionnaire ont suggéré un programme plus léger avec moins d'interventions mais plus de temps pour chacune d'elle. La grande majorité des participants estime que la manifestation a répondu complètement ou en partie à leurs attentes (91%) et seraient prêts à revenir (88%).

Pour ce qui concerne les ateliers de terrain, 33 questionnaires ont été récupérés (55% du nombre de participants). On observe là encore une augmentation du nombre de personnes venant d'un département autre que l'Ariège (18%, contre 4% en 2014). 70 % des répondants étaient retraités ou sans emplois, 24% étaient employés ou cadres. La part des 20-40 ans était plus élevée en 2015 (30 %, contre 14 % en 2013). Le reste des participants était plus âgé. Les sujets des ateliers ont été la principale motivation des participants. Suivent le territoire, le PNR, les travaux d'intervenants particuliers. Les avis du public sont très largement positifs. Seuls quelques participants ont indiqué qu'ils auraient préféré une autre date. 94 % des personnes ont répondu que la manifestation avait répondu pour tout ou partie à leurs attentes, et 96 % d'entre eux sont prêts à revenir.

Alain MANGIN rappelle la difficulté à mobiliser le corps enseignant sur les Rencontres scientifiques. Il lui paraît en outre important de vraiment faire en sorte que le programme du colloque soit effectivement allégé et que les ateliers de terrain soient maintenus lors de la prochaine édition.

PRESENTATION DES RESULTATS DE L'INVENTAIRE DES ZONES HUMIDES SUR LES SECTEURS DE MONTAGNE DU PNR PAR JULIEN AIT EL MEKKI

Pour répondre aux dispositions du Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux du bassin Adour-Garonne et aux objectifs énoncés dans la Charte du PNR, le SMPNR s'est engagé dès 2009 à inventorier les zones humides du Parc pour que ces milieux naturels sensibles puissent être préservés au mieux.

Après l'inventaire des secteurs de piémont en 2010-2011, ce sont les secteurs de montagne qui ont bénéficié de prospections en 2013 et 2014. Le bilan, rendu fin 2015, est présenté par Julien AIT EL MEKKI.

Il précise que le territoire couvert par cette dernière phase d'inventaire excluait les grands sites Natura 2000 de montagne bénéficiant déjà de cartographies d'habitats naturels. Il précise également que c'est l'ONF qui a été chargé des prospections sur les terrains dont il a la gestion. Enfin, il rappelle que les zones humides ont été délimitées et caractérisées au travers de leur végétation.

Au total, 1077 zones humides ont été inventoriées sur la zone d'étude, couvrant 1245 ha (auxquelles il faut ajouter 156 zones humides précédemment identifiées par l'ONF sur la forêt domaniale du Montcalm couvrant 63,4 ha). Cela représente 0,8 % de la zone d'étude (contre 0,5 % sur les secteurs de basse altitude).

La densité de zones humides est particulièrement élevée sur les massifs cristallins périphériques (Arize, Trois Seigneurs, Castéra) et, au niveau de la Haute Chaîne, dans les vallées du Vicdessos et d'Aulus.

21 grands types d'habitats naturels ont été recensés. Il faut noter que les prairies humides et les bas-marais acidiphiles sont ceux qui couvrent la plus grande surface (respectivement 47 % et 29 % du total). Suivent les forêts humides puis de nombreux habitats beaucoup plus ponctuels (prairie humides basophiles, buttes à sphaignes, communautés lacustres, combes à neige, etc.).

Plusieurs stations d'espèces végétales rares ont été recensées lors de cette étude : petite utriculaire, rhynchosporé blanc, laitue des Alpes, potamo à feuilles de renouée... Une troisième station pyrénéenne de scheuchzérie des marais a également été trouvée (les trois stations se trouvent sur le territoire du PNR, entre Bassiès et l'étang de Lers).

91 % des zones humides inventoriées sont en bon état de conservation, du moins pour ce qui concerne leur fonctionnement hydraulique.

Pour préserver ces espaces sensibles, le Parc met en œuvre en 2015 et 2016 sur certains secteurs (vallées d'Ercé et de Bethmale) une nouvelle mesure agroenvironnementale et climatique (MAEC) visant le maintien des prairies humides. Il a également mobilisé plusieurs MAEC en faveur de l'azuré des mouillères, un papillon rare bénéficiant d'un plan national d'actions.

Par ailleurs, le SMPNR utilise désormais ces données dans le porter-à-connaissance qu'il réalise auprès des communes et de l'Etat lors de l'élaboration des documents d'urbanisme. Accompagnant les communes du Parc qui réalisent leur PLU, le SMPNR s'assure ainsi que les zones humides soient préservées des projets d'aménagement.

Enfin, il met en œuvre en 2016, en collaboration avec l'ANA, un projet de communication et de formations à l'échelle du département pour que les zones humides soient mieux prises en compte dans les divers projets d'aménagement et dans les différentes activités.

Christian JUBERTHIE prend la parole à l'issue de la présentation pour rappeler que le PNR abrite la station-type d'une zone humide très particulière, un biotope hypothelminorhéique décrit sur le massif de Sourroque par Mestrov. Ce type d'habitat, engorgé en permanence, situé juste sous la surface du sol, abrite des espèces de micro-invertébrés très spécialisés et souvent endémiques.

TRAVAIL SUR LA PROCHAINE LETTRE DU CONSEIL SCIENTIFIQUE

Comme cela avait été évoqué lors de précédentes réunions, il est proposé que le thème de la prochaine lettre du Conseil scientifique soit la vallée de la Bellongue.

Alain MANGIN se propose d'y traiter les questions liées à la géologie et à la géomorphologie de la vallée. Plusieurs autres sujets sont évoqués : la pêche, le bâti historique, la forêt, etc.

Alain MANGIN précise que, comme d'habitude, il s'agit que le plus de disciplines possibles soient représentées dans la publication.

Une première réunion du groupe de travail est planifiée pour le mardi 16 février au matin.

PRESENTATION DES RESULTATS DU STAGE SUR L'INVENTAIRE DU PATRIMOINE GEOLOGIQUE DU PNR

Alain MANGIN explique que le PNR a souhaité engager un travail de valorisation de son patrimoine géologique et de se pencher sur le projet de Geopark. Pour cela, une stagiaire, Elisabeth VIRY, a été accueillie au SMPNR du 20 avril à début septembre 2015 pour compiler les données déjà existantes et pour étudier l'opportunité d'un tel projet.

Il rappelle que l'Union européenne demande à ses pays membres, dont la France, de réaliser l'inventaire de leur patrimoine géologique. Un tel travail avait été engagé par les Commissions régionales du patrimoine géologique (CRPG) sur la base d'un cahier des charges national comprenant des critères de notation des sites selon leur intérêt (international et national, régional, local). En Midi-Pyrénées, l'inventaire avait été finalisé par le et validé par le CSRPN. Mais une suite de problèmes informatiques et le départ de la personne en charge de cet inventaire a entraîné la perte d'une grande parties des données déjà informatisées et des fiches papiers qui avaient été renseignées par les spécialistes mobilisés. A ce jour, une grande partie des fiches a pu être réécrite et l'Etat planche à nouveau sur cet inventaire.

Côté Ariège, on compte 250 sites d'intérêt géologique, ce qui est exceptionnel à l'échelle de la France. Alain MANGIN et Jean-Elie DEBROAS avaient retenus 85 d'entre eux pour lesquels il a été demandé à Elisabeth VIRY de reprendre la notation. Elle devait également faire des propositions de valorisation dans la perspective d'un éventuel dépôt de candidature au label de Geopark.

Sur le PNR, les sites d'intérêt géologique exceptionnel sont nombreux : étang de Lherz, grotte de la Cigalère, faille de Sabarat, Faille Nord-Pyrénéenne visible à Sem, morphologie glaciaire de certains sites, etc.

Il existe également des sites majeurs hors du territoire du Parc qu'il s'agit cependant de prendre en considération : fontaine intermittente de Fontestorbes, carrière de talc de Trimouns.

Il s'avère donc que le PNR et ses abords sont riches d'un patrimoine géologique majeur, diversifié, facilement accessible et pédagogique. Le territoire est d'ailleurs un lieu d'étude et de voyage privilégié pour la communauté de géologues français.

Des actions de valorisation de ce patrimoine, relativement aisées à mettre en œuvre, sont proposées : classement du site de l'étang de Lherz, relance de la création de la réserve naturelle nationale souterraine de l'Ariège (dont le SMPNR demanderait à assurer la gestion), création de séjours « clés en main » tournés vers le tourisme géologique, création d'une route transpyrénéenne de la géologie, mise en avant de petits musées locaux comme celui de la mine de Lina à Alzen...

Julien AIT EL MEKKI explique qu'à ce jour, d'un point de vue technique, il existe des incertitudes sur le rapport coûts / avantages du label de Geopark. Le dossier de candidature est en effet lourd à élaborer et la labellisation entraîne une charge de travail administratif que, pour l'instant, le SMPNR est incapable d'absorber.

Par ailleurs, les élus du SMPNR n'ont pas encore pris de position sur ce sujet. En revanche, le Parc va continuer à valoriser son patrimoine géologique et même essayer de multiplier les actions en ce sens (entre autres dans son programme d'animations)

Yannick BARASCUD, chargé de mission au SMPNR, souhaite recueillir les avis des membres présents concernant un point particulier concernant le projet de réintroduction du bouquetin ibérique.

Une femelle de 10 ans lâchée en 2014 s'est installée, seule et depuis la fin 2014, dans la vallée de Porta, dans le PNR des Pyrénées catalanes. Elle serait encore capable de donner 2 ou 3 cabris si elle rejoignait le reste des bouquetins réintroduits, aujourd'hui majoritairement présents dans le Couserans.

La question se pose donc d'intervenir pour la relâcher dans ce secteur du PNR grâce à une opération de translocation supervisée par l'ONCFS. Une telle opération devrait être menée très bientôt pour que cela coïncide avec la saison du rut.

Après discussion, les membres du Conseil scientifique s'accordent à laisser les professionnels de la grande faune sauvage décider de ce qui est le mieux pour cette femelle et pour le projet de réintroduction.

La prochaine réunion est programmée le matin du 5 juillet 2016 à 9h30 à Montels.